

Projet Pédagogique

Pôle Ados

2026/2027



SOMMAIRE

I. Le Contexte.....	4
A. L'organisateur	4
B. Les différents types d'accueil pour les ados et leur fonctionnement.....	4
Accueil durant les vacances scolaires – Centre culturel Eihartzea	5
Accueil des mercredis – Cafétéria Mendeala (accueil libre)	5
Accueil en soirée – Local du Gaztetxe (lieu secondaire : Eihartzea).....	6
C. Les locaux à disposition	6
D. Le public accueilli	6
E. Les besoins des jeunes.....	7
F. L'équipe pédagogique	7
Promeneur du Net (PDN), c'est quoi ?.....	8
II. Le Cadre Pédagogique.....	8
III. Les activités accessoires (mini camps)	9
IV. Quelques règles non négociables.....	10
V. L'accueil d'enfant en situation d'handicap	10
VI. Sécurité et soin	11
A. L'infirmerie.....	11
B. PAI et régimes alimentaires.....	12
C. Traitements médicaux quotidien.....	12
VII. Évaluation	12

Introduction

Depuis plusieurs années, la commune de Hasparren s'attache à répondre aux besoins des jeunes en proposant un accueil spécifique pour les adolescents de la commune et du pôle territorial pendant les vacances scolaires.

Dans la continuité de cette démarche, et afin de mieux répondre aux attentes de ce public, la municipalité a décidé de développer cet accueil en l'ouvrant également les mercredis après-midi, en période scolaire.

Ce nouveau temps d'accueil permet de maintenir le lien établi avec les jeunes, tout en leur offrant un lieu où se retrouver, échanger et partager des moments conviviaux.

Pour encadrer cet espace, une équipe d'animation a été mise en place, composée d'une directrice et d'un animateur. La mairie met à disposition des espaces partagés afin d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions.

L'accueil de loisirs et l'espace jeunes de Hasparren fonctionnent en complémentarité, dans une logique éducative partagée. Ces deux structures, à l'écoute des besoins des enfants et des jeunes, mobilisent les moyens humains et matériels nécessaires pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement. Le jeu, la vie en collectivité et la création de liens sociaux y occupent une place centrale.

Le projet pédagogique présenté ici est le fruit d'un travail collectif de l'équipe d'animation. Il s'inscrit dans le cadre du projet éducatif porté par la municipalité et vient renforcer la politique Enfance Jeunesse locale. Ce document est évolutif : il constitue un repère permanent pour l'équipe tout en laissant place à l'adaptation et à l'innovation.

Ce projet s'appuie sur quatre valeurs éducatives fortes, qui guident les actions menées et placent le jeune au cœur des préoccupations :

- **Le respect** : de soi, des autres, des règles de vie, du matériel et de l'environnement.
- **L'autonomie** : permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs loisirs et de leurs choix.
- **La solidarité** : encourager la coopération, l'entraide et le vivre-ensemble.
- **La citoyenneté** : favoriser l'expression, la participation et la prise de responsabilités.

I. Le Contexte

A. L'organisateur



Commune d'Hasparren

Maire : Mme PARGADE Isabelle

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse et à la vie
citoyenne : Mme VERGEZ Anabelle

Adresse : 5 Rue Jean Lissar BP 50025
64240 Hasparren

Contact : 05.59.29.60.22

Mail : contact@ville-hasparren.fr

B. Les différents types d'accueil pour les ados et leur fonctionnement

La mairie met à disposition des espaces partagés afin d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions. Ces locaux sont aménagés et organisés par l'équipe d'animation en fonction des besoins et des projets, afin de créer un environnement à la fois convivial, sécurisé et adapté aux activités proposées. L'équipe veille à ce que chaque espace soit accueillant, fonctionnel et propice à l'expression, à la détente et aux échanges entre les jeunes.

Le pôle ados fonctionne sur les vacances scolaires, les mercredis et les soirées. Il accueille les jeunes dès la 6ème.

Une passerelle est organisée pour les CM2 dès les vacances d'avril ainsi qu'une soirée d'intégration est organisée avant les vacances d'avril.



Portable du pôle ado : 06.18.82.10.44

Mail : guichet-unique@ville-hasparren.fr

Pour plus d'informations, vous retrouverez le règlement intérieur ainsi que les tarifs sur l'espace famille, rubrique « Documents-Information » : [Espace Famille iNoe ou sur le site de la ville : Hasparren.fr](#)

Accueil durant les vacances scolaires – Centre culturel Eihartzea

Cet accueil offre aux jeunes un cadre souple où ils peuvent choisir librement leur participation (journée ou demi-journée). Les activités sont construites avec eux, favorisant l'autonomie, la coopération et la découverte de pratiques artistiques, culturelles, sportives ou citoyennes. Le rythme et le bien-être de chacun sont au cœur de l'organisation.

Horaires d'ouverture : 8h00 – 17h30

- Arrivée possible le matin entre : 8h00 – 9h00
- Départ ou arrivée possible avant le repas entre : 11h30 – 12h00
- Départ ou arrivée possible après le repas entre : 13h00 – 13h30
- Départ possible le soir entre : 16h30 – 17h30

Capacité d'accueil : 24 jeunes maximum

Quand ? 1ère semaine des petites vacances (hors vacances de Noël, accueil fermé) et 4 premières semaines des vacances d'été (fermeture du pôle durant les séjours des ados).

Il n'est pas obligatoire de réserver en journée complète. Nous laissons la possibilité aux jeunes de venir en demi-journée afin qu'ils participent aux activités qu'ils souhaitent.

Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions s'effectuent via un espace famille. Vous retrouverez les dates d'ouvertures du pôle ainsi que les périodes d'inscriptions sur l'espace famille

Accueil des mercredis – Cafétéria Mendeala (accueil libre)

Le mercredi, le Local devient un espace ouvert où les jeunes viennent librement pour se retrouver, s'exprimer et mener des initiatives spontanées. Cet accueil favorise la mixité, le respect mutuel et la socialisation tout en permettant des échanges autour de thématiques de prévention et de citoyenneté.

Horaires d'ouverture : 14h00 – 17h00 (ouvert uniquement en période scolaire)

Capacité d'accueil : 50 jeunes maximum

Les modalités d'inscriptions

L'accueil des jeunes étant libre, aucune réservation n'est à faire.

L'animateur présent au pôle ados tient un registre d'arrivée et de sortie des jeunes dans le cas où les parents souhaitent savoir à quelle heure leurs jeunes ont fréquenté le pôle ados.

Accueil en soirée – Local du Gaztetxe (lieu secondaire : Eihartzea)

Les soirées sont des temps conviviaux construits avec les jeunes : choix du thème, préparation et organisation participative. Elles permettent de renforcer la cohésion du groupe, de découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou de loisirs et d'adopter des comportements responsables dans un cadre festif et sécurisé.

Quand ? Horaires et dates variables (communiqués à l'avance via l'espace famille et la page Facebook « ALSH Josta Leku »)

Capacité d'accueil : 24 à 36 jeunes en fonction de la thématique de la soirée

Les modalités d'inscriptions

La réservation s'effectue via un coupon communiqué sur l'espace famille et le facebook « ALSH Josta Leku ». Coupon à renvoyer complété par mail à guichet-unique@ville-hasparren.fr.

C. Les locaux à disposition

En plus des locaux réservés au fonctionnement du pôle ados, nous bénéficions également de plusieurs structures municipales : Salle multisport Mendeala et Egoki, Complexe sportif Xapitalia, Maison des Services Publics Centre Elgar (médiathèque)...

Ces structures permettent de mettre en place différentes activités répondant aux différents objectifs fixés par l'équipe pédagogique.

D. Le public accueilli

Le pôle ados est accessible dès l'entrée en classe de 6^e aux jeunes Hazpandars ainsi qu'aux adolescents des communes du pôle. Une passerelle est également mise en place pour les élèves de CM2 : ceux-ci sont invités à rejoindre le pôle ados dès les vacances d'avril, afin de faciliter leur transition et leur intégration avant leur arrivée au collège.

Le public accueilli est composé de jeunes âgés de 11 à 17 ans, correspondant à la période de pré adolescence et au début de l'adolescence. Cette tranche d'âge se caractérise par une forte hétérogénéité, tant au niveau de la maturité que des rythmes de développement, de l'autonomie ou encore des centres d'intérêt. Les jeunes sont en quête d'identité, explorent leurs limites et cherchent à comprendre leur place au sein de leur environnement social, familial et scolaire. Ils vivent une période de transition qui influence leurs comportements, leurs besoins et leurs interactions, ce qui nécessite un accompagnement adapté et bienveillant.

E. Les besoins des jeunes

Les préadolescents vivent une étape de transition importante, marquée par des évolutions physiques, intellectuelles et émotionnelles.

Ils ont besoin :

- D'un cadre sécurisant, clair et structuré, qui leur permette d'évoluer en confiance tout en donnant du sens à la règle et au collectif.
- D'autonomie et de responsabilisation, car ils souhaitent être considérés comme capables d'agir, de décider et de participer activement à la vie du groupe.
- D'un soutien dans la construction de leur identité, à travers des espaces d'expression, de valorisation et de prise d'initiative.
- D'un accompagnement dans la gestion des émotions, souvent intenses à cet âge, afin de mieux comprendre leurs réactions et d'adopter des comportements adaptés.
- De relations sociales riches et positives : le groupe de pairs devient central, ce qui demande de favoriser solidarité, respect, coopération et prise en compte de l'autre.
- D'activités variées et stimulantes, favorisant l'expérimentation, la créativité, la motricité et la découverte de nouveaux domaines, afin de développer leurs compétences et leur confiance
- D'adultes référents disponibles et bienveillants, capables d'écouter sans jugement, de guider tout en laissant de la place à l'initiative et à l'erreur.

F. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de :

- **Une directrice**, qui occupe également les fonctions d'animatrice et de *Promeneuse du Net*,
- **Un animateur diplômé**

L'équipe s'appuie sur le projet pédagogique afin de permettre à chaque jeune de s'épanouir durant les temps d'accueil hors scolaire et scolaire. Ce document sert de repère commun : il guide les actions, oriente les pratiques professionnelles et permet d'établir un bilan cohérent en fin de période.

Chaque membre de l'équipe pédagogique met à contribution son savoir-faire et son savoir-être pour faire évoluer le projet tout au long de l'année. L'équipe veille à prendre en compte les besoins, les rythmes et les centres d'intérêt des jeunes, afin de les accompagner au mieux dans leur développement.

Consciente que chaque jeune évolue à son propre rythme, elle s'appuie sur une observation attentive pour adapter les activités, proposer des réponses individualisées et garantir une progression harmonieuse.

L'équipe pédagogique se positionne comme un soutien stable et bienveillant, offrant un cadre clair, sécurisant et non infantilisant. À ce titre, elle doit notamment :

- proposer un accompagnement individualisé ;
- favoriser l'écoute, le dialogue et la médiation ;
- encourager l'initiative et la prise de responsabilité tout en garantissant la sécurité ;
- valoriser les réussites et dédramatiser les erreurs ;
- promouvoir un climat de confiance, de respect et de bienveillance.

Promeneur du Net (PDN), c'est quoi ?

Un Promeneur du Net est un professionnel éducatif présent sur les réseaux sociaux pour accompagner les jeunes dans leur vie numérique.

À quoi il sert pour les ados ?

- **Écouter et soutenir** : il est disponible en ligne pour répondre aux questions, aider en cas de problème ou simplement discuter.
- **Informier et prévenir** : il donne des conseils pour utiliser Internet en sécurité (harcèlement, confidentialité, fake news, risques en ligne...).
- **Accompagner** : il aide les ados à faire des choix responsables, à réfléchir à leurs pratiques et à gérer leurs relations en ligne.
- **Créer du lien** : il propose des activités, des projets et reste un adulte de confiance accessible dans leur univers numérique.

En résumé, il est là pour protéger, accompagner et soutenir les adolescents dans leur usage quotidien des réseaux sociaux.

Afin d'obtenir la liste des promeneurs du net les plus proches de chez vous, nous vous invitons à consulter le site des promeneurs du net : <https://www.promeneursdunet.fr/>

II. Le Cadre Pédagogique

Le présent projet pédagogique vise à encadrer les actions menées auprès des adolescents en favorisant leur développement personnel, social et citoyen.

Les objectifs définis ci-dessous orientent les pratiques éducatives, les activités proposées ainsi que le fonctionnement global du pôle ados.

Objectifs généraux	Objectifs pédagogiques	Actions – Vacances scolaires	Actions – Mercredis	Actions – Soirées
Responsabiliser les jeunes	Encourager l'autonomie	- Choix des activités - Accompagnement individualisé - Favoriser la prise d'initiatives - Jeunes acteurs de leurs vacances	- Choix libres d'activités - Espace pour devoirs / détente - Soutien aux initiatives spontanées	- Soutien des initiatives - Jeunes acteurs de leur soirée
	Impliquer les jeunes	- Expression et prise de parole quotidienne - Accompagnement de projets personnels et collectifs	- Projets participatifs (jeux, événements, autofinancement)	- Expression et participation active à l'organisation des soirées
Sensibiliser les jeunes	Sensibiliser et accompagner	- Prévention citoyenne, numérique, sécurité, relations - Encadrement du téléphone - Activités ludiques de sensibilisation	- Échanges thématiques - Escape games pédagogiques	- Sensibilisation aux comportements responsables

Rendre les jeunes acteurs	Impliquer dans la vie du Local	- Responsabilités quotidiennes (repas, rangement, vaisselle...) - Accompagnement des projets à l'initiative des jeunes - Permettre aux jeunes de prendre part à l'organisation des séjours	- Encouragement des initiatives spontanées - Temps d'expression pour améliorer le fonctionnement - Espace de rencontre et de vie	- Participation à l'organisation (thème, décor, animations) - Soirées renforçant la cohésion et la participation
Proposer un accueil adapté et ouvert	Proposer des activités variées et enrichissantes	- Activités sportives, culturelles, artistiques, citoyennes - Découvertes et activités revisitées - Ateliers cuisine	- Activités libres ou thématiques organisées par les animateurs	- Soirées thématiques avec participation aux préparatifs
	Favoriser le vivre-ensemble et mieux connaître son environnement	- Intervention des animateurs pour réguler et permettre la rencontre - Journées inter-pôles ados - Mini-camps et séjours	- Lieu de rencontre favorisant les échanges - Accueil ouvert, sécurisant et bienveillant	- Soirées conviviales renforçant la cohésion

III. Les activités accessoires (mini camps)

Durant les vacances d'été, nous proposons des mini-camps pour les jeunes du pôle ados. Ces mini-camps répondent à certains objectifs généraux mentionnés ci-dessus, et les objectifs opérationnels sont définis en équipe lors de la préparation du camp.

Pour qui ? Les enfants inscrits au pôle ados et ayant fréquenté le pôle au moins deux journées avant le début du séjour.

Durée ? De 1 à 4 nuits.

Où ? À un maximum de 2 heures de route du Centre de Loisirs.

Hébergement ? L'hébergement sous tente sera privilégié pour respecter l'intérêt éducatif défini par l'équipe et offrir un dépaysement aux jeunes.

Activités ? Les activités seront définies par les animateurs encadrant le mini-camp, en fonction du thème et des ressources disponibles. Les activités peuvent également être déterminées par les jeunes lors des moments d'échange, afin de rendre les jeunes acteurs de leur séjour.

Rythme ? La journée des jeunes sera rythmée de la même manière qu'au pôle ados, avec des temps supplémentaires : le lever, la toilette, le petit-déjeuner, le repas du soir, les veillées et le coucher.

A noter : Il est possible que certains jeunes n'aient envie de ne rien faire à certains moments du séjour et cela leur est permis lorsque l'un des membres de l'équipe reste sur le camp.

IV. Quelques règles non négociables

Les téléphones portables :

Les téléphones portables sont interdits pendant les temps d'activités et de repas (sauf cas particuliers). Ils doivent être utilisés, dans la salle déterminée par les animateurs, de manière respectueuse et contrôlée pendant les temps d'accueil ou temps calme (baisser le son, pas de photos sans autorisation, etc.).

Les animateurs se réservent le droit vérifier le contenu de l'écran en temps voulu, ainsi que l'interdiction si nécessaire. Lors de sortie, nous conseillons vivement aux jeunes de ne pas prendre leur portable afin de limiter le risque de perte, casse ou vol.

L'autorisation de partir seul du pôle ado :

Les parents devront renseigner sur le dossier si leur enfant est autorisé ou non à quitter le centre seul. Si cela est de manière occasionnelle, ils pourront remettre une autorisation écrite directement au directeur le jour J.

Respect d'autrui et du matériel :

Toutes formes de violences, qu'elles soient verbales ou physiques sont interdites envers qui que ce soit. Les jeunes se doivent de respecter le matériel, ainsi que les locaux mis à leur disposition.

Alcool, drogue et tabac :

La consommation d'alcool et/ou de produits illicites est interdite sous peine d'exclusion de la structure. Les jeunes en état d'ébriété, ou sous l'effet de produits illicites ne seront pas autorisés à entrer et participer aux activités.

V. L'accueil d'enfant en situation d'handicap

La commune d'Hasparren souhaite structurer et adapter l'organisation et les compétences humaines en se mettant en adéquation avec les demandes des familles et les moyens nécessaires. Les trois objectifs principaux de cette démarche sont :

- Valoriser les enfants en situation de handicap en leur donnant une place légitime dans la société par le biais d'un lieu de socialisation qui est le pôle ado
- Développer progressivement un projet d'accueil inclusif où la mixité jouera un rôle important pour tous les enfants accueillis ainsi que pour les familles
- Associer les familles et les partenaires à cette démarche afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune

La commune d'Hasparren s'engage dans ce sens à recevoir dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap en mettant en place :

- Une première rencontre avec les familles, le directeur de la structure et/ou le coordinateur de projet afin de connaître le parcours de l'enfant
- La mise en place d'un protocole d'accueil que la famille devra dûment remplir afin d'avoir l'ensemble des informations concernant l'enfant et faciliter son intégration
- Des solutions d'accompagnements par du personnel spécifique pourront être proposées en fonction des situations de handicap (AESH, intervention du pôle Handi-Ressources 64,...)
- Une période d'adaptation pourra être proposée sous forme de demi-journée afin de réussir au mieux l'intégration.
- Des formations ponctuelles pour l'équipe pédagogique seront réalisées

La municipalité a établi une collaboration avec la structure SESSAD TSA AVA (structure médico-sociale spécialisée dans l'accompagnement d'enfants avec trouble du spectre autistique), le pôle Handi-Ressources 64 « Elgarrekin » (pôle d'appui à l'accueil des enfants en situation d'handicap en centre de loisirs) et le service enfance et jeunesse afin de permettre un meilleur suivi de ces enfants et de la progression de leur intégration.



VI. Sécurité et soin

A. L'infirmierie

Assurer la sécurité physique et morale des jeunes est la première mission de l'équipe d'animation. Les consignes sont régulièrement rappelées. Qu'importe l'accueil, l'équipe d'animation se charge d'avoir en permanence un sac à dos pharmacie.

Les soins apportés aux jeunes sont inscrits dans un registre d'infirmierie. L'ensemble des animateurs gère les différents soins, cette tâche n'incombant pas seulement à une personne ou à la direction. L'équipe pédagogique peut s'appuyer sur les tablettes pour accéder aux fiches de liaison des enfants et aux différentes coordonnées.

Lors des sorties du pôle ados, l'équipe d'animation est équipée d'une trousse à pharmacie et doit impérativement s'assurer de disposer de tout le matériel nécessaire (mémo disponible à l'intérieur des trousse).

Tout accident grave ou jugé important par un animateur doit être signalé à la direction ainsi qu'à la famille.

B. PAI et régimes alimentaires

L'équipe de direction s'assure de posséder tous les PAI des jeunes fréquentant le centre et s'informe de tous les cas particuliers afin de les transmettre à l'équipe pédagogique.

Les PAI sont élaborés par la famille, les médecins et la collectivité. Ils permettent de gérer les allergies alimentaires ou médicamenteuses et définissent les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Les PAI permettent de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de l'accueillir dans les meilleures conditions possibles.

C. Traitements médicaux quotidien

Lorsqu'un jeune suit un traitement, un animateur est désigné comme référent pour administrer le médicament selon une ordonnance médicale fournie par les parents. Cette ordonnance doit préciser le dosage et le protocole à suivre. L'animateur référent est également responsable du suivi sanitaire, consigné dans un cahier dédié.

VII. Évaluation

L'évaluation du projet pédagogique portera sur les objectifs généraux et opérationnels et sera réalisée en équipe. Ce projet étant valable pour une année, nous effectuerons un bilan intermédiaire des objectifs afin de réajuster nos actions et de faire évoluer le projet.